

STOP aux idées reçues !

« Ce n'est pas rentable en Alsace » - FAUX

En Alsace, on produit environ 1 000 kWh par kWc installé, c'est avec ce chiffre qu'on peut faire une première approche de la rentabilité.

« Les panneaux ne produisent plus après 10 ans » - FAUX

La production des panneaux est garantie 25 ans et ils peuvent durer au-delà de 30 ans.

« Les panneaux ne sont pas recyclables » - FAUX

Les panneaux actuels sont composés principalement de silicium et de verre, et se recyclent à au moins 94%.

« La fabrication et le transport des panneaux consomment plus d'énergie que le panneau n'en produira » - FAUX

Le bilan énergétique des panneaux est largement positif. Dans son cycle de vie, un panneau produit 17 fois plus d'énergie que celle nécessaire à sa fabrication et à son transport.

« Mon projet d'installation sera refusé par l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) » - PAS FORCEMENT

Si vous êtes soumis à l'avis de l'ABF, veillez à harmoniser votre projet d'installation avec la couleur de la façade/toiture. Il existe des panneaux Bordeaux/rouge profond adaptés au bâti ancien. Une emprise rectangulaire est à privilégier, plutôt en bas de toiture.

Pour aller plus loin : Contactez-nous !

Les ateliers photovoltaïques

Pour en savoir plus, faire une première simulation sur votre maison, faire vérifier des devis, poser vos questions, venez nous voir !

Ateliers animés par le Pays de Saverne Plaine et Plateau et Centrales Villageoises Pays de Saverne



Sources du document, planning et inscriptions :
<https://ateliers-pv.paysdesaverne.fr>

Contact :

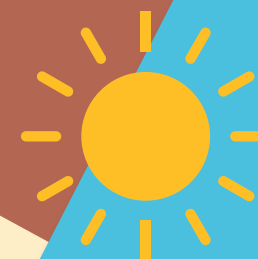
03.88.71.25.51 - Pays de Saverne Plaine et Plateau
energiesrenouvelables@paysdesaverne.fr



LE SOLAIRE FACILE

Pour tous, partout !

Pour agir sur votre
facture et avoir un
impact positif pour
l'environnement



EDITO

Fidèle à ses engagements environnementaux, la Ville de Saverne promeut le recours aux énergies renouvelables. L'énergie solaire et celle issue de la biomasse sont celles qui se révèlent être les plus pertinentes pour notre belle cité. Notre projet ambitieux de réseau de chaleur alimenté par ces deux sources d'énergie en est un très bon exemple.

Cependant, la mobilisation de chacun de nous est indispensable pour faire face aux enjeux climatiques. Les membres du Conseil pour la Transition de Saverne se sont emparés du sujet de la production d'énergie photovoltaïque en élaborant ce guide synthétique à destination des Savernois. Celui-ci vous guidera dans vos premières réflexions et tordra le cou à de nombreuses idées reçues.

Merci à eux pour leur engagement et pour ce travail ! Avançons collectivement vers une énergie décarbonée, respectueuse de notre environnement et de notre cadre de vie !

Stéphane Leyenberger

Dépliant réalisé par le groupe de travail « Energie habitat » du Conseil pour la Transition de Saverne*

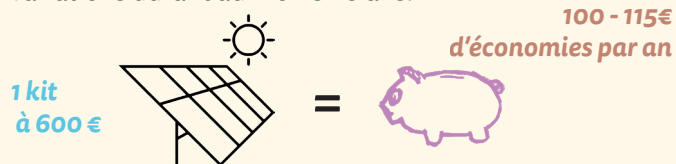
* Le Conseil pour la Transition est une instance municipale composée d'habitants, de représentants d'associations et d'élus locaux.

Créé en 2021, il a pour objectif de faire entrer le territoire en transition environnementale, sociale et démocratique à travers l'adoption d'un Pacte pour la transition de Saverne présentant 21 mesures sur lesquelles le Conseil Municipal s'est engagé.

POURQUOI ENVISAGER LE PHOTOVOLTAÏQUE ?

Que vous soyez propriétaire ou locataire, de multiples possibilités s'offrent à vous : toiture d'une maison ou d'un abri, balcon, jardin...

Aujourd'hui, l'électricité que vous produisez grâce à une installation photovoltaïque coûte moins cher que celle que vous achetez. En plus, ce prix ne subira pas de variations durant au moins 20 ans.



Vous produirez une énergie verte et en circuit court.

L'auto consommation est aujourd'hui le système le plus simple pour maîtriser sa facture énergétique.

Comment ça marche ?

- L'électricité produite par les panneaux est injectée dans la maison et peut être immédiatement consommée par tous les appareils électriques branchés.
- Si cela ne suffit pas, on soutire au réseau l'énergie qui manque.
- Si on produit du surplus, il est injecté sur le réseau.

Combien ça coûte ?

Coûts moyens du photovoltaïque
(source : Hellowatt)

- Kit d'un panneau : de 500 à 700 euros
- Une installation photovoltaïque :
3 kWc : 8 500 à 10 000 € TTC
6 kWc : 12 000 à 17 000 € TTC
9 kWc : 17 000 à 23 000 € TTC

TÉMOIGNAGES

Sascha - Savernois : Un kit sur son abri de jardin (un panneau) :

J'avais entendu parler de solutions photovoltaïques « Plug&Play ». Séduit par le geste écologique et la simplicité de mise en œuvre, je décide de me lancer. J'installe le kit en peu de temps sur mon abri de jardin : Me voilà producteur d'énergie. L'application sur mon téléphone m'informe instantanément des premiers kWh produits. Un an après, promesse du fournisseur tenue : Mon panneau a produit plus de 450 kWh d'électricité. Je possède une voiture hybride, que je charge avec une prise conventionnelle. Avec une consommation de 11 kWh pour 100 km, j'ai produit en un an ma propre énergie verte pour une distance de plus de 4 000 km.

Paola - Savernoise : Une centrale photovoltaïque de 6kWc (18 panneaux) :

Notre famille souhaite être éco-responsable sur la question de l'énergie (nous avons déjà fait des efforts pour réduire nos consommations) et être moins dépendante du prix de l'électricité. Nous consommons 60% de l'électricité qui est produite et le reste est revendu. Cela correspond à 1 130 euros d'économie en un an. L'investissement sera amorti en 10-12 ans.

Quelques conseils :

- Vérifier la durée de garantie des panneaux et onduleurs
- Informer votre commune pour vérifier les règles d'urbanisme
- Demander des devis auprès de prestataires différents et labellisés (RGE, QualiPV, QualiEnR)
- Demander l'attestation de garantie décennale de l'entreprise
- Informer votre compagnie d'assurance